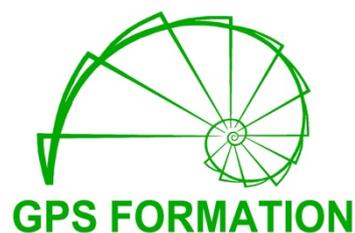


# SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

## SSIAP 1 - INITIAL

Le SSIAP 1 assure la prévention et la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH). Il doit avoir suivi la formation correspondante et satisfaire aux épreuves de certification, conformément à l'arrêté du 2 mai 2005.



La certification professionnelle SSIAP1 Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personne, Code RS 1399 est certifiée par le Ministère de l'Intérieur.

**Les objectifs pédagogiques :** en fin de formation, le stagiaire a acquis les compétences nécessaires aux fonctions d'agent de sécurité incendie et d'assistance aux personnes.

**Délais d'accès :** Selon places restantes : 20 jours

**Accessibilité :** Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité ou contre-indication médicale

### Durée de validité

Le SSIAP 1 est valable **36 mois**. A l'issue de ces 3 ans, le titulaire du SSIAP 1 devra effectuer :

- Un **recyclage** : si la validité du SSIAP 1 est inférieure à 3 ans à compter de la date d'obtention du diplôme et qu'il peut justifier de 1607 h d'activité en tant que SSIAP 1 sur les 36 derniers mois.
- Une **remise à niveau** : si la validité du SSIAP 1 est supérieure à 3 ans à compter de la date d'obtention du diplôme ou qu'il ne peut justifier de 1607 h d'activité en tant que SSIAP 1 sur les 36 derniers mois.

**Modalités pédagogiques :** synchrone alterne en présentiel :

**méthode affirmative** vise à la transmission du savoir au stagiaire, soit expositive (cours en salle) soit démonstrative en associant explication et démonstration sous forme d'ateliers.

**méthode expérientielle** vise à confronter le stagiaire à la réalité de ses représentations ou de difficultés rencontrées pour l'amener à rechercher les solutions.

**méthode interrogative** vise à s'appuyer sur les réponses du stagiaire pour l'amener, par déduction ou par induction, à découvrir les connaissances à acquérir (étude de cas).

### Moyens pédagogiques

- Ordinateurs et Vidéoprojecteurs
- PC de sécurité
- SSI de catégorie A
- Bac à feu écologique
- Documents audiovisuels
- Supports de cours individuels
- Exposés / débats
- Travaux pratiques et mises en situation

### Évaluations

L'évaluation des acquis est conditionnée par la réussite à une épreuve écrite en ayant une note supérieure à 12/20

- Épreuve écrite : QCM de 30 questions
- Épreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistres

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants.

### Certification

La réussite de cet examen permet d'obtenir le SSIAP1, une attestation est remise en fin de formation.

Documents de synthèse remis aux stagiaires

### DUREE

67 heures + 8 heures examen

### PRE-REQUIS

Être titulaire de l'AFPS ou PSC1 acquis ou en cours de validité depuis moins de 2 ans : AFGSU, PSE1, SST  
Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante  
Aptitude médicale

### LIEU

Dans nos locaux

### PUBLIC

12 stagiaires maximum  
Pour être agent de sécurité incendie dans les ERP et IGH

### LEGISLATION

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

### HABILITATION

Centre agréé par la Préfecture de Vendée n° agrément 0011

Formacode : 42 811

Code Certif Info n°55 515

Code CPF : 236 631



### GPS FORMATION

5 bis rue Marcel Dassault – Olonne sur Mer - 85 340 Les Sables d'Olonne

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00011 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2025-11-24-20200 740 905 n° ADEF: APS 42019-8520092301 APAVE n° 222119

www.gps-safi.fr email : direction.gpsformation@gps-safi.fr

## Programme de la formation SSIAP 1 Initial

### Contenu pédagogique

#### Le feu et ses conséquences

- Le feu
- Le comportement du feu

#### Sécurité Incendie

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage et éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

#### Installations techniques

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

#### Rôle et missions des agents de sécurité incendie

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

#### Concrétisation des acquis

- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention

#### Contact informations pédagogiques / Référent handicap

François PAPIN : Responsable d'exploitation – [direx.gpsformation@gps-safi.fr](mailto:direx.gpsformation@gps-safi.fr)

Anthony GREFF : Responsable pédagogique – [formation@gps-safi.fr](mailto:formation@gps-safi.fr)

Téléphone : 09 81 85 86 28

#### Tarifs (exonération de TVA, article 261 du Code Général des Impôts)

Tarif individuel (formation en présentiel dans vos locaux quel que soit l'effectif entre 4 et 12 stagiaires) dans nos locaux : 1 080,00 €



---

**GPS FORMATION**

*Mise à jour le 14 juin 2022*

5 bis rue Marcel Dassault – Olonne sur Mer - 85 340 Les Sables d'Olonne  
SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00011 – APE 8559 A  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire  
N° **CNAPS** FOR-085-2025-11-24-20200 740 905 n° **ADEF**: APS 42019-8520092301 **APAVE** n° 222119  
www.gps-safi.fr email : direction.gpsformation@gps-safi.fr